

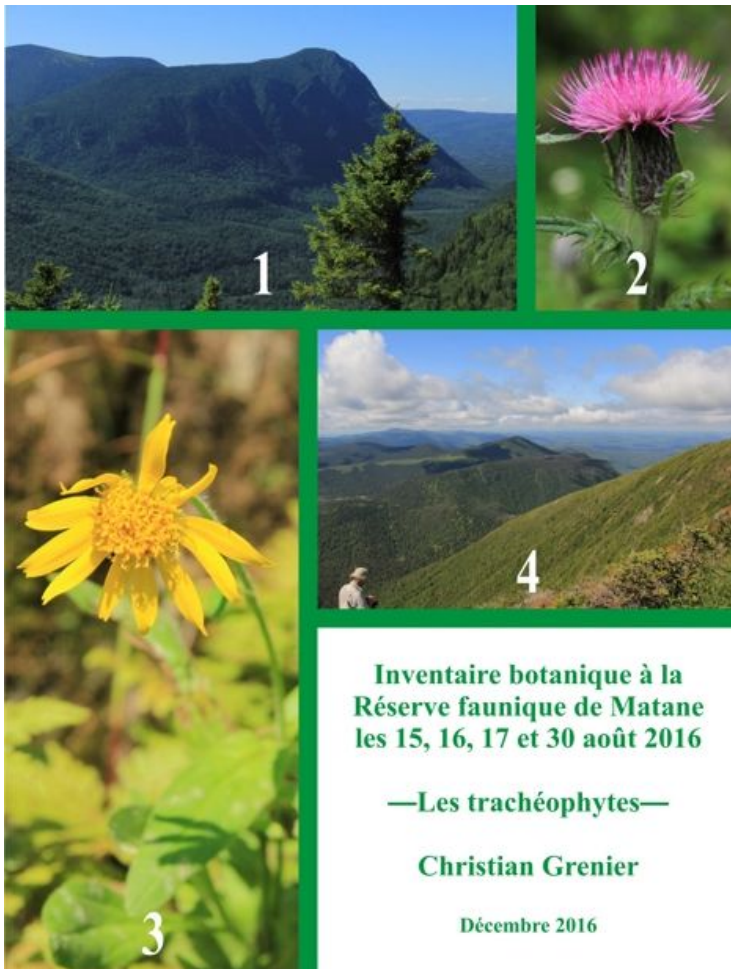


**Inventaire botanique à la  
Réserve faunique de Matane  
les 15, 16, 17 et 30 août 2016**

**—Les trachéophytes—**

**Christian Grenier**

**Décembre 2016**



#### Illustrations du frontispice.

1. Mont Nicol-Albert vu du mont Frère de Nicol-Albert. Le mont Nicol-Albert présente un dénivelé important au regard de la rivière Cap-Chat; il est l'hôte de l'antennaire en coussin (*Antennaria rosea* subsp. *pulvinata*) (Photo : C. Grenier, 10/08/2015).
2. Inflorescence du chardon mutique (*Cirsium muticum*) au mont Frère de Nicol-Albert (Photo : C. Grenier, 02/08/2015).
3. Arnica à aigrette brune (*Arnica lanceolata* subsp. *lanceolata*) dans un ravin de la face sud du mont Blanc (Photo : C. Grenier, 25/08/2014).
4. Monts Chic-Chocs vus vers l'ouest-sud-ouest à partir du mont Blanc dont le flanc sud-ouest est visible à droite; à mi-cadre, au centre, le mont Craggy puis le mont Pointu; dans le coin inférieur gauche, Claude Gauthier (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).

### Avant-propos

Du 15 au 17 août 2016, le Comité de protection des monts Chic-Chocs a organisé une exploration sur la Réserve faunique de Matane. Cette démarche visait à améliorer les connaissances sur la faune (ornithologique et entomologique) et la flore (bryophytique et trachéophytique) de ce territoire. L'équipe était constituée de Gaétan Caron, trappeur, (transport en tous genres, organisation, connaissance du territoire, sécurité), Jean Faubert (bryologue, photographe), Louis Fradette (ornithologue, photographe, organisation, transport, sécurité), Pierre Fradette (ornithologue, photographe, organisation, transport, sécurité), Claude Gauthier (ornithologue, photographe, organisation, sécurité), Jacques Larivée (ornithologue, lépidoptérologue, photographe), Pierre Lévesque (bryologue, photographe) et Christian Grenier (botaniste en plantes vasculaires, photographe).

En ce qui concerne la flore vasculaire (trachéophytes), trois sites ont été visités : l'étang Tallard, le mont Blanc et le lac du Gros Ruisseau. Ces explorations font l'objet du présent rapport. À titre de complément, une excursion au mont Blanc a été réalisée par Anne-Marie Lafond et Christian Grenier le 30 août.



# Étang Tallard

**Participants**  
**Jean Faubert**  
**Pierre Lévesque**  
**Christian Grenier**



**Illustration du frontispice de la section « Étang Tallard ».**

**À proximité de l'étang Tallard, l'épinette noire montre une croissance plus lente que dans les sites mieux drainés. Sur la photo, sur un tapis végétal surélevé, sarracénie et éricacées tel le cassandre, signalent que les éléments minéraux proviennent principalement des précipitations et de la décomposition des végétaux (Photo : C. Grenier, 15/08/2016).**

## Étang Tallard

### Accès et description

Situé à 710 m d'altitude dans les Chic-Chocs, l'étang Tallard (48,78291° N, 66,84271° O) est un plan d'eau presque circulaire d'environ 350 m de diamètre. À proximité, à 3 km à l'ouest-sud-ouest, le mont Blanc dresse ses 1065 m. Il faut compter 7 km de route forestière pour se rendre à l'étang. Les peuplements forestiers sont dominés par la sapinière à bouleau blanc. Toutefois, bordant l'étang et le ruisseau émissaire, la sapinière à épinette noire et la pessière noire s'y imposent localement. Le ruisseau finit par se déverser dans le ruisseau Beaulieu, ce dernier étant tributaire de la rivière Cap-Chat. Du point de vue géologique, les roches en place sont dominées par des schistes à amphibole bleu-vert accompagnés de roches métasédimentaires (Mattinson, 1964). Le 15 août 2016, la rive est de l'étang a été explorée.

La rive est de l'étang Tallard montre des signes évidents d'une hausse du niveau de l'eau probablement printanière et éventuellement, lors des périodes de précipitations abondantes. Les périodes d'étiage surtout règlent donc la hauteur minimale de la nappe phréatique et influent sur la composition spatiale du couvert végétal. La végétation est celle de milieux humides et le sol minéral riverain contribue à distribuer les éléments nutritifs principalement à proximité du plan d'eau de sorte que globalement, au gré de l'éloignement de l'étang, la végétation est représentée par des éléments de milieux riverains sur substrat minéral pour passer à ceux caractéristiques de la tourbière minérotrophe et plus loin à ceux plus fréquemment observés dans la tourbière ombrotrophe. Des buttes de petites dimensions et des dépressions sont également mises à contribution dans la sélection des espèces par éloignement plus ou moins grand de la nappe phréatique. Toutefois, certaines espèces sont transgressives ou du moins indifférentes et s'adaptent à diverses conditions présentes.

### Florule

Outre les flores muscinale et lichénique, ont été observés à l'étang Tallard les taxons suivants :

Airelle des marécages (*Vaccinium uliginosum*)  
 Andromède glauque (*Andromeda polifolia* var. *polifolia*)  
 Carex aquatique (*Carex aquatilis* var. *aquatilis*)  
 Carex blanchâtre (*Carex canescens* subsp. *canescens*)  
 Carex chétif (*Carex magellanica* subsp. *irrigua*)  
 Carex de Crawford (*Carex crawfordii*)  
 Carex de Michaux (*Carex michauxii*)  
 Carex étoilé (*Carex echinata* subsp. *echinata*)  
 Carex oligosperme (*Carex oligosperma*)  
 Carex utriculé (*Carex utriculata*)  
 Cassandre caliculé (*Chamaedaphne calyculata*)

Chicouté (*Rubus chamaemorus*)  
Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)  
Éléocharide aciculaire (*Eleocharis acicularis*)  
Épinette noire (*Picea mariana*)  
Jonc filiforme (*Juncus filiformis*)  
Linaigrette rousse (*Eriophorum russeolum* subsp. *russeolum*)  
Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*)  
Lobélie de Dortmann (*Lobelia dortmannii*)  
Myrique baumier (*Myrica gale*)  
Sapin baumier (*Abies balsamea*)  
Sarracénie pourpre (*Sarracenia purpurea*)  
Savoyane (*Coptis trifolia*)  
Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*)  
Scirpe souchet (*Scirpus cyperinus*)  
Smilacine trifoliée (*Maianthemum trifolium*)  
Thé du Labrador (*Rhododendron groenlandicum*)  
Trichophore cespiteux (*Trichophorum cespitosum*)



# Mont Blanc

**Participants du 16 août**

**Gaétan Caron, Jean Faubert, Louis Fradette, Pierre Fradette, Claude Gauthier, Jacques Larivée, Pierre Lévesque, Christian Grenier**

**Participants du 30 août**

**Anne-Marie Lafond, Christian Grenier**





**Illustration du frontispice de la section « Mont Blanc ».**

**Escarpement du versant sud du mont Blanc. Ce dernier recèle nombre d'espèces qui se distinguent par leur rareté. Entre autres, on peut y signaler la présence de la saxifrage de Gaspésie (*Micranthes gaspensis*), endémique des Chic-Chocs (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).**

## Mont Blanc

### Accès et description

Le mont Blanc culmine à 1065 m et fait partie des plus hauts sommets des Chic-Chocs à l'intérieur de la Réserve faunique de Matane. Un sentier pédestre permet d'atteindre le sommet après 8 km de marche. Avec un véhicule adapté, il est possible de gravir près des trois-quarts de la distance au sommet par des chemins forestiers (point de départ à environ 2,3 km à l'ouest du stationnement). Si les forêts environnant le mont Blanc appartiennent essentiellement à la sapinière à bouleau blanc, à l'approche du sommet, le paysage se transforme. Des prairies subalpines où les fougères dominent prennent la place. Au sommet et dans les pentes adjacentes, les arbres deviennent rabougris et une végétation arbustive et herbacée prend place. Par endroits, la pessière blanche avec des arbres de quelques mètres de hauteur réussit à s'installer, même au sommet. Comme à l'étang Tallard, la carte de Mattinson (1964) montre que les schistes à amphibole bleu-vert avec secondairement des roches métasédimentaires constituent l'essentiel de la roche en place. Les 16 et 30 août 2016, un escarpement (48,77375° N, 66,88487° O) sur la rive gauche d'un ravin sis au sud du sommet a été visité.

### Florule

Les taxons observés à l'escarpement comprennent plusieurs plantes dites calcicoles. L'environnement local, rude et sélectif, est aussi l'hôte d'espèces arctiques et/ou alpines. Il se trouve sur cet escarpement, de même que sur les sommets régionaux, des conditions particulières qui favorisent le maintien d'espèces qui se remarquent par leur rareté. Ainsi, une luminosité accrue, une plus ou moins grande accessibilité à l'eau et les propriétés physiques et chimiques du sol se combinent pour offrir des milieux où elles peuvent prospérer. Dans les listes ci-dessous, les espèces marquées d'un astérisque n'avaient pas été déjà signalées pour le mont Blanc. Parmi elles, la sabline rougeâtre qui montre le plus souvent des affinités pour les substrats calcaires et magnésiens, se trouve aussi dans la région du mont Logan et au mont Albert.

En amont de l'escarpement, une végétation ligneuse rabougrie et dense règne. Dans une ouverture du krummholz, peuvent être distingués :

Framboisier sauvage (*Rubus idaeus* subsp. *strigosus*)

Quatre-temps (*Cornus canadensis*)

Sapin baumier (*Abies balsamea*)

Stellaire boréale (*Stellaria borealis* subsp. *borealis*)

Streptope rose (*Streptopus lanceolatus*)

Verge d'or à grandes feuilles (*Solidago macrophylla*)

Au sud de l'escarpement, sur une pente prononcée, est installée une végétation surtout arbustive :

Sapin baumier (*Abies balsamea*)  
 Saule à feuilles planes (*Salix planifolia*)  
 Saule arctique (*Salix arctica*)  
 Saule raisin d'ours (*Salix uva-ursi*)  
 Verge d'or à rayons nombreux (*Solidago multiradiata*)

Sur les rochers au sud de l'escarpement, en condition humide ou sèche, on peut remarquer les espèces suivantes :

Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*)  
 Aulne crispé (*Alnus alnobetula* subsp. *crispa*)  
 Camarine noire (*Empetrum nigrum*)  
 Coniosélinum de Genesee (*Conioselinum chinense*)  
 Lycopode des Appalaches (*Huperzia appressa*)  
 Saule raisin d'ours (*Salix uva-ursi*)  
 Silène acaule (*Silene acaulis*)

Près de la paroi de l'escarpement et à son pied, la présence de quelques taxons est notée :

Airelle des marécages (*Vaccinium uliginosum*)  
 Bouleau glanduleux (*Betula glandulosa*)  
 Campanule de Giesecke (*Campanula gieseckeana*)  
 Coniosélinum de Genesee (*Conioselinum chinense*)  
 Élyme à chaumes rudes (*Elymus trachycaulus* subsp. *trachycaulus*)\*  
 Épinette blanche (*Picea glauca*)  
 Lycopode brillant (*Huperzia lucidula*)  
 Oxyrie de montagne (*Oxyria digyna*)  
 Phéoptère du hêtre (*Phegopteris connectilis*)  
 Pissenlit (*Taraxacum* sp.)  
 Renoncule arctique (*Ranunculus arcticus*)  
 Ronce pubescente (*Rubus pubescens*)  
 Smilacine étoilée (*Maianthemum stellatum*)  
 Sorbier plaisant (*Sorbus decora*)  
 Streptope rose (*Streptopus lanceolatus*)  
 Verge d'or à grandes feuilles (*Solidago macrophylla*)

Sur la paroi, se présentent quelques entités dont certaines sont des ajouts à la biodiversité locale :

Agrostide de Mertens (*Agrostis mertensii*)

Camarine noire (*Empetrum nigrum*)  
 Campanule de Giesecke (*Campanula gieseckeana*)  
 Carex atratiforme (*Carex atratiformis*)  
 Carex de Bigelow (*Carex bigelowii* subsp. *bigelowii*)  
 Carex faux-scirpe (*Carex scirpoidea*)  
 Fétuque à feuilles courtes (*Festuca brachyphylla*)  
 Glycérie striée (*Glyceria striata*)  
 Immortelle blanche (*Anaphalis margaritacea*)\*  
 Jonc trifide (*Oreojuncus trifidus*)  
 Pâturin de Fernald (*Poa laxa* subsp. *fernaldiana*)  
 Potentille des neiges (*Potentilla nivea*)  
 Potentille tridentée (*Sibbaldia tridentata*)  
 Prenanthe trifoliolée (*Nabalus trifoliolatus*)  
 Renouée vivipare (*Bistorta vivipara*)  
 Sabline rougeâtre (*Sabulina rubella*)\*  
 Saxifrage de Laestad (*Saxifraga paniculata* subsp. *laestadii*)  
 Silène acaule (*Silene acaulis*)  
 Trisète à épi (*Trisetum spicatum*)  
 Verge d'or à grandes feuilles (*Solidago macrophylla*)  
 Woodsie d'Elbe (*Woodsia ilvensis*)\*

En aval et sur les parois d'une cheminée froide, les éléments suivants enrichissent la flore locale :

Céraiste du détroit de Béring (*Cerastium beeringianum*)  
 Circée alpine (*Circaea alpina*)  
 Cystoptère fragile (*Cystopteris fragilis*)  
 Drave de Norvège (*Draba norvegica*)  
 Fraisier (*Fragaria* sp.)  
 Mitrelle nue (*Mitella nuda*)  
 Oxyrie de montagne (*Oxyria digyna*)  
 Saxifrage de Laestad (*Saxifraga paniculata* subsp. *laestadii*)  
 Stellaire boréale (*Stellaria borealis* subsp. *borealis*)  
 Verge d'or à grandes feuilles (*Solidago macrophylla*)

Dans une petite prairie entourée de végétation arbustive en aval de l'escarpement, les taxons qui suivent apportent leur contribution également :

Agrostide scabre (*Agrostis scabra*)  
 Aulne crispé (*Alnus alnobetula* subsp. *crispa*)  
 Berce laineuse (*Heracleum maximum*)\*  
 Calamagrostide du Canada (*Calamagrostis canadensis* s. l.)  
 Épilobe à feuilles étroites (*Chamaenerion angustifolium* s. l.)  
 Épilobe de Hornemann (*Epilobium hornemannii* subsp. *hornemannii*)

Fraisier (*Fragaria* sp.)  
Gentiane à pétales aigus (*Gentianella amarella* subsp. *acuta*)\*  
Potentille de Norvège (*Potentilla norvegica*)  
Saule à beaux fruits (*Salix glauca* var. *cordifolia*)

Photos sélectionnées



Figure 1. Flores vasculaire, bryophytique et lichénique d'une paroi escarpée (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 2. Feuilles basales de la potentille des neiges. L'envers de ses folioles (non visible) porte une pubescence dense (Photo : C. Grenier, 30/08/2016).



Figure 3. Infrutescences de la potentille des neiges. Non loin de la maturité, la capsule cachée entre les sépales en haut de la tige s'apprête à libérer ses semences (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 4. Infrutescence de la renoncule arctique. Le rachis couverts de poils se dépare graduellement de haut en bas de ses akènes, fruits au bec recourbé (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 5. Feuilles basilaires de la renoncule arctique. Ces feuilles dont le limbe est composé de plusieurs segments sont, par comparaison, plus imposantes que celles de la tige plus haut (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 6. Tige en fleur du céraiste du détroit de Béring. La tige, les feuilles et le calice sont abondamment couverts de poils. (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 7. Capsule courbée et munie de 10 dents du céraiste du détroit de Béring. Sous l'action du vent qui l'agite, elle aura tôt fait de disperser ses graines (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



Figure 8. Capsule munie de 3 dents recourbées de la sabline rougeâtre. Les pédicelles sont recouverts de poils glanduleux (Photo : C. Grenier, 30/08/2016).



Figure 9. Fronde de la woodsie d'Elbe. Cette fougère se complait dans les habitats secs (Photo : C. Grenier, 30/08/2016).





Figure 10. Rosettes de la saxifrage de Laestad. On retrouve à la marge des feuilles des cristaux de carbonate de calcium, résultat d'un processus excrétoire ((Photo : C. Grenier, 30/08/2016).



Figure 11. Coussinet du silène acaule. Les fleurs fanées (ici, de couleur brunâtre) sont portées par des tiges très courtes (Photo : C. Grenier, 30/08/2016).



Figure 12. Un individu de la gentiane à pétales aigus. Dans la région, ce taxon est aussi mentionné pour le mont Pembroke, à proximité du mont Logan (Photo : C. Grenier, 16/08/2016).



**Lac du Gros  
Ruisseau**

**Participants**  
**Pierre Fradette**  
**Jacques Larivée**  
**Christian Grenier**



**Illustration du frontispice de la section « Lac du Gros Ruisseau ».**

**Au sud-est du lac du Gros Ruisseau, une zone au relief peu prononcé s'étale sur une bonne distance. Le ruisseau Desjarlais s'y faufile pour rejoindre la rivière Matane. À proximité, un plan d'eau au niveau fluctuant alimente en partie le ruisseau. Au premier plan, le carex de Michaux et le jonc brevicauté croissent dans la vase entre les rochers (Photo : P. Fradette, 17/08/2016).**

## Lac du Gros Ruisseau

### Accès et description

À environ 635 m d'altitude, le lac du Gros Ruisseau (48,73214° N, 66,94609° O) occupe une cuvette des Chic-Chocs à quelques km au nord-ouest du lac Matane. Neuf kilomètres de chemin forestier séparent ce lac de la route 1. La sapinière à bouleau blanc est le peuplement forestier prédominant mais dans les parties basses des rives du lac, la sapinière à épinette noire ou la pessière noire avaient préséance. Au sud-ouest, le ruisseau Desjarlais sert d'effluent et finit sa course dans la rivière Matane. La géologie locale montre une zone de contact entre des méta-arkoses dans la partie nord du lac et des metabasaltes métamorphisés au faciès des schistes verts avec quelques roches métasédimentaires au sud (Mattinson, 1964; Slivitsky et al., 1991). Cette zone de contact géologique coïncide avec celle de la décharge du lac dans le ruisseau Desjarlais (Fig. 13). Le 17 août 2016, une exploration de l'est du lac a été réalisée.



Figure 13. Tracé de la zone de contact géologique entre les méta-arkoses au nord et les metabasaltes au sud. D'après Mattinson, 1964.

Outre un bord de route visité au sud-est du lac, le trajet sur la rive est s'est effectué principalement du débarcadère jusqu'à la source du ruisseau Desjarlais. Les rives de ce dernier ont aussi été arpentées sur près de 200 mètres. De plus, un bassin de faible profondeur à l'extrémité est du lac a aussi été partiellement examiné (Fig. 15). Ce petit plan d'eau présentait des fluctuations du niveau de l'eau au gré des périodes de crue et étiage et établissait aussi un contact avec le ruisseau Desjarlais où il pouvait déverser son trop-plein. La particularité de ce bassin est d'être barré en partie sur au moins une cinquantaine de mètres par des matériaux morainiques sur lesquels il est possible de se déplacer (Fig. 14). L'eau s'y écoule de façon épisodique et par endroits selon le marnage. C'est donc dire que ce bassin sert de dégorgeoir en plus du goulot principal du ruisseau Desjarlais. L'environnement de ce dernier et du bassin hébergeait avant tout des plantes de milieux marécageux. Dans certains secteurs, une élévation accrue du terrain permettait l'installation de plantes sphagnicoles.

### Florule

L'effort de recherche s'est concentré principalement sur les plantes vasculaires. Toutefois, des bryophytes ont été récoltées (voir la section sur les bryophytes) dans le but de maximiser les connaissances sur la flore locale. Dans les listes, les plantes introduites seront signalées ainsi : (i).

Le bord de route à l'extrémité sud-est a permis la récolte dans une rocaille de bryophytes et d'observer la présence de la platanthère du Nord (*Platanthera aquilonis*).

Sur les berges et dans l'eau du lac, a été constatée la présence de :

Ériocaulon aquatique (*Eriocaulon aquaticum*)  
 Isoète lacustre (*Isoetes lacustris*)  
 Lobélie de Dortmann (*Lobelia dortmannii*)  
 Millepertuis de Virginie (*Hypericum virginicum*)  
 Pâturin annuel (*Poa annua*) (i)  
 Sapin baumier (*Abies balsamea*)  
 Violette pâle (*Viola macloskeyi*)

Quant aux milieux humides du bassin et du ruisseau Desjarlais, ils recelaient :

Andromède glauque (*Andromeda polifolia* var. *polifolia*)  
 Calamagrostide du Canada (*Calamagrostis canadensis* s. l.)  
 Carex de Michaux (*Carex michauxii*)  
 Carex étoilé (*Carex echinata* subsp. *echinata*)  
 Carex oligosperme (*Carex oligosperma*)  
 Carex rostré (*Carex rostrata*)  
 Carex vésiculeux (*Carex vesicaria*)  
 Chardon des champs (*Cirsium arvense*) (i)  
 Épervière des prés (*Pilosella caespitosa*) (i)  
 Épinette noire (*Picea mariana*)  
 Glycérie du Canada (*Glyceria canadensis* var. *canadensis*)  
 Jonc brevicaudé (*Juncus brevicaudatus*)  
 Linaigrette de Virginie (*Eriophorum virginicum*)  
 Myrique baumier (*Myrica gale*)  
 Nénuphar à disque rouge (*Nuphar ~~x~~rubrodisca*)  
 Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*)  
 Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*)  
 Trichophore cespiteux (*Trichophorum cespitosum*)  
 Violette pâle (*Viola macloskeyi*)

Photos sélectionnées



**Figure 14.** À droite, le lac du Gros Ruisseau et à gauche, un dépôt morainique faisant obstacle et isolant partiellement un plan d'eau. Au fond, le goulot où prend naissance le ruisseau Desjarlais (Photo : P. Fradette, 17/08/2016).



**Figure 15.** À l'extrémité est du lac du Gros Ruisseau, un bassin peu profond et au niveau variable est isolé partiellement du corps du lac par un dépôt morainique et, en plus du goulot donnant sur le lac, contribue à alimenter à sa partie sud le ruisseau Desjarlais (Photo : P. Fradette, 17/08/2016).

### Taxons d'intérêt et ajouts

Un total de quatre-vingt-cinq taxons ont été observés ou récoltés pendant la campagne d'explorations botaniques à la Réserve faunique de Matane les 15, 16, 17 et 30 août 2016. De ce nombre, trente cinq taxons se remarquent pour ne pas avoir été cités précédemment dans la littérature scientifique au nombre des éléments de la flore de ce territoire.

Parmi les taxons nouveaux, la sabline rougeâtre peut être citée. Reléguée à quelques schistes alpins et falaises maritimes dans la péninsule gaspésienne, cette plante est une espèce arctique-alpine circumpolaire. Présente dans la région au mont Logan et ses environs de même qu'au mont Albert, sa découverte suscite l'intérêt. Elle affiche des affinités pour les substrats calcaires, dolomitiques et ultramafiques (Payette, S., 2015). Cette basiphilie avouée laisse entrevoir que cette plante puisse se retrouver ailleurs sur le territoire de la Réserve puisque ces types de roches y sont rencontrés. Comme plusieurs de ses congénères arctiques-alpins du mont Blanc, elle partage avec eux une dépendance à des conditions physiques et chimiques du milieu particulières, une aversion à la compétition et ainsi à préférer la pleine lumière (héliophilie). La rareté de ces habitats discriminants détermine par le fait même la rareté de ces espèces.

En ce qui concerne le mont Blanc, la sabline s'ajoute, suite à d'autres explorations récentes, à la découverte inédite du jonc marron (*Juncus castaneus* subsp. *castaneus*) et de l'arnica à aigrette brune (*Arnica lanceolata* subsp. *lanceolata*) dans un ravin de la face sud et aussi du même arnica dans un ravin sur la face est. Le jonc était connu en Gaspésie au mont Jacques Cartier et près du mont Logan. Quant à l'arnica, elle se réfugie prioritairement dans les endroits humides (prairies subalpines, berges de ruisseau, etc.). Endémique du Nord-Est de l'Amérique du Nord (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, 2008), elle s'y trouve de façon sporadique, avec en général de petites populations. Les Appalaches gaspésiennes semblent être un centre de dispersion de ce taxon, ce qui invite à protéger régionalement ses habitats d'autant plus fragiles qu'ils sont assujettis aux aléas des changements climatiques.

De plus, outre les occurrences ci-haut décrites pour le mont Blanc, lors d'autres explorations botaniques, l'arnica à aigrette brune a été observée à la chute Hélène de même que le polystic faux-lonchitis (*Polystichum lonchitis*), élément rare de la flore de la Réserve. Cette dernière espèce se trouve également au mont Frère de Nicol-Albert où deux espèces de la liste des plantes vasculaires en situation précaire au Québec (Tardif, B. *et al.*, 2016) occupent les escarpements du versant ouest. Il s'agit de la sabline à grandes feuilles (*Moehringia macrophylla*) (Fig. 16) et de la drave blanchâtre (*Draba cana*), toutes deux ayant respectivement le rang de priorité pour la conservation S3 et S2 (niveau subnational). En outre, deux taxons peuvent être signalés par leur présence limitée dans la péninsule



**Figure 16. Au mont Frère de Nicol-Albert, petite colonie de la sabline à grandes feuilles en période de maturation de ses fruits (Photo : C. Grenier, 12/07/2016).**

gaspésienne. Nous pouvons mentionner l'isoète lacustre au lac du Gros Ruisseau, espèce déjà observée au mont Jacques-Cartier (Scoggan, 1950; Kott et Britton, 1983) et la linaigrette rousse à l'étang Tallard qui se retrouve aussi au mont Jacques-Cartier ainsi qu'au mont Albert.

### Recommandations

Les données nouvelles relatives à la flore vasculaire de la Réserve faunique de Matane lors de quelques explorations suggèrent que ce territoire ne nous a dévoilé qu'une petite partie de son potentiel biologique. À l'est, le pluton granitique des monts McGerrigle, le complexe ultramafique du mont Albert et les parties orientales des Chic-Chocs ont connu plus d'efforts de recherche tandis que la portion occidentale des Chic-Chocs occupée par le territoire de la Réserve a été moins considérée. Toutefois, la parenté géologique entre les sommets de la Réserve et ceux du mont Logan par exemple invite à y rechercher des éléments floristiques communs, ce qui est déjà le cas en partie, et à enrichir les connaissances sur la flore de ce territoire.

Une attention particulière devrait être consacrée à l'exploration du mont Blanc, de ses escarpements rocheux et de ses vallées. La présence à cet endroit de plantes arctiques-alpines et d'une endémique (saxifrage de Gaspésie) souligne l'importance d'y poursuivre des recherches ce qui permettrait d'enrichir les connaissances actuelles qui ne sont que fragmentaires. D'un autre côté, les milieux palustres et lacustres situés en altitude (tels ceux de l'étang Tallard et du lac du Gros Ruisseau) demanderaient à être fouillés davantage. La possibilité d'y trouver la valériane des tourbières et aussi des cypéracées ou orchidées à statut précaire n'est pas à négliger. De plus, le mont Frère de Nicol-Albert a montré son importance et des recherches devraient y être poursuivies puisqu'il s'y trouve deux taxons rares (dryoptère de Britton et polystic faux-lonchitis) et aussi par le fait de la découverte sur ses parois rocheuses de deux espèces à statut précaire (sabline à grandes feuilles et drave blanchâtre) ce qui augure de façon positive sur les investigations futures. À proximité du mont Frère de Nicol-Albert, les affleurements accompagnant la faille Shickshock-Sud, particulièrement le long de la rivière Cap-Chat Est et du ruisseau Alphonse, pourraient aussi héberger des espèces à statut précaire comme la sabline à grandes feuilles. Certaines plantes basicoles, telle la sabline, affectionnent les substrats issus de roches calcaires, ultramafiques et dolomitiques, ces dernières toutes présentes par endroits dans le voisinage de la faille.

Les excursions botaniques entreprise en août 2016 ont mis en lumière une lacune importante dans les connaissances sur la flore de la Réserve. En effet, si la flore dite vasculaire y est méconnue, les flores bryophytique et lichénique requièrent encore plus d'efforts de recherche. En ce qui concerne les bryophytes, les dernières années ont vu une amélioration à ce sujet et la découverte de trois espèces rares en août dernier nous éclaire sur les priorités à établir (Société québécoise de bryologie, 2016). Que deux de ces espèces aient été récoltées au lac du Gros Ruisseau non loin du lac Matane laisse entendre que non seulement les sommets de l'est de la Réserve peuvent être prometteurs mais aussi la portion du territoire couvrant les Chic-Chocs à l'ouest.



### Références bibliographiques

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, 2008. Les plantes menacées ou vulnérables du Québec. 3<sup>e</sup> édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 p.

Kott, L. et D. M. Britton, 1983. Spore morphology and taxonomy of *Isoetes* in northeastern North America. *Journal canadien de botanique* 61 (12) : 3140-3163.

Mattinson, C. R., 1964. Région du mont Logan, comtés de Matane et de Gaspé-Nord, Ministère des Richesses naturelles, Québec, RG 118 + carte n° 1539.

Payette, S., 2015. *Minuartia rubella*. Page 176 in S. Payette (dir.) Flore nordique du Québec et du Labrador. Volume 2. Presses de l'Université Laval, Québec.

Scoggan, H. J., 1950. The flora of Bic and the Gaspé peninsula, Québec. Musée national du Canada, Ottawa.

Slivitzky, A., P. St-Julien et G. Lachambre, 1991. Synthèse géologique du Cambro-Ordovicien du nord de la Gaspésie. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (Mines), ET 88-14 + carte n° 2093-D.

Société québécoise de bryologie, 2016. Bryophytes de la Réserve faunique de Matane (Québec, Canada). *Lepagea* n° 13, 5 pages.

Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicoeur et J. Labrecque, 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction de l'expertise en biodiversité, Québec, 420 p.

## Remerciements

Le présent rapport a compté sur la contribution de tous les membres de l'équipe (énumérés dans l'avant-propos) qui ont participé à l'organisation, la sécurité et le transport avant et pendant les excursions. Je ne peux que leur témoigner toute ma gratitude. Merci à tous aussi d'avoir apporté leur science et leur grain de sel pendant ces trois jours où les journées n'étaient pas chômées et où les soirées de franche camaraderie étaient remplies, entre autres, de vols de papillons de nuit, d'observations astronomiques ou de discussions animées sur l'état de la planète et de la biosphère. Je ne manque pas de signaler aussi la précieuse aide offerte par la Sépaq par l'entremise de son personnel. J'exprime à ce dernier toute ma reconnaissance. Finalement, je ne peux que souligner la gentille participation d'Anne-Marie Lafond qui a bien voulu revoir le texte. Merci de sa précieuse assistance.